



Centre de Recherche
des Instituts Groupés
de la Haute Ecole Libre Mosane

Fond « matériel »

Lors de l'AG du 17 mai 2017, il a été décidé d'affecter des bénéfices à la création d'un fond de soutien « Matériel » pour un montant de 38.000€.

Sur base de dépôt de dossiers, le CRIG pourrait financer du matériel qui puisse être utilisé pour une Recherche et être réinvesti dans la Formation Initiale, de la formation continuée ainsi que des offres de services aux entreprises.

Le subside « CRIG » constitue un soutien pour tous les départements. Une prise en charge de 60% sera accordée.

Conditions d'éligibilité

- Accord du Directeur de Département
- Demande portée par un enseignant ou plusieurs enseignants de HELMO, impliqués dans des projets de recherche ou de service à la collectivité.
- L'utilisation du matériel à acquérir devra aussi servir différentes missions de la HE
 - o Recherche appliquée
 - o Formation Initiale
 - o Formation Continuée
 - o Service à la collectivité
- L'usage du matériel dans plusieurs sections ou encore plusieurs départements constituera une plus-value.

Procédure de demande

Dossier validé par le Directeur de département, à rentrer pour le 5 mai auprès de Isabelle Bragard en version électronique i.bragard@helmo.be

Le dossier reprendra :

- Le devis du matériel
- Les perspectives d'utilisation du matériel dans les 4 missions – projection à 3 ans : FI, FC, recherche et service à la société.
- Personnes de contact et responsables
- La prévision d'une démarche d'évaluation de l'utilisation en regard de ces 4 missions
- Maintenance : à charge du département – prévision démarche et coût

Procédure de décision

Validation finale par le CA du CRIG en juin.